

Image not found or type unknown



UNION DE SYNDICAT DE COPROPRIETAIRES

Par **arcs**, le **24/02/2021** à **14:49**

bonjour j'ai lu avec intérêt votre parution sur Doctrine.fr, le statut de la copropriété. Il y a un aspect qui n'est pas évoqué, ce sont les UNIONS de Syndicats de copropriétaires. j'aimerais bien avoir un complément d'information pour savoir comment les traiter, est ce obligatoire ou peut on s'en passer quand il y a plusieurs syndicats implantés sur un même terrain ? merci de bien vouloir nous éclairer.

je n'ai pas encore trouvé un "spécialiste" sur cette question.

Cordialement CH